

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)**Crédits: 90**

Présentation

Note: Ce programme s'adresse aux personnes désireuses de réaliser leur programme à Québec. Pour toute information, nous vous invitons à contacter Madame Mélanie Simard au numéro 418-659-2170, poste 2842 ou Madame Annick St-Amand, directrice du programme, au poste 2834. Les personnes qui désirent étudier à Trois-Rivières doivent s'inscrire au code de programme 7815 Baccalauréat en psychoéducation.

En bref

Le programme de baccalauréat en psychoéducation vise la formation professionnelle d'éducateurs. Le bachelier en psychoéducation est un professionnel dont la spécificité est l'évaluation des individus ainsi que la planification, l'organisation et l'utilisation d'un milieu de vie, pour venir en aide à des personnes en difficultés d'adaptation. Le contenu du programme se situe globalement dans une perspective de normalisation et d'intégration de l'individu (enfants, adolescents, adultes) dans ses divers milieux de vie naturels (famille, école, quartier).

La formation de 1er cycle en psychoéducation prépare également l'étudiant à entreprendre des études de 2e cycle en psychoéducation. La réussite de la maîtrise constitue l'exigence d'accès à la profession établie par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Sur le plan théorique, l'accent est mis sur la connaissance du développement humain, sur les capacités et les difficultés d'adaptation ainsi que sur les différents facteurs de risque et de protection susceptibles d'influencer la trajectoire de l'adaptation des personnes. Sur le plan pratique, le programme a comme objectif l'acquisition d'attitudes et d'habiletés cliniques, de compétences professionnelles et de méthodes d'évaluation et d'intervention spécifiques non seulement en milieu institutionnel ou communautaire, mais également en milieu naturel.

Ce programme est animé, tant à Trois-Rivières qu'à Québec, par une équipe de professeurs du Département de psychoéducation, dont plusieurs sont membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) et qui proviennent de différents domaines d'expertise : psychoéducation, psychologie, criminologie, sciences sociales et éducation. Cette équipe est supportée par l'ensemble des ressources physiques et humaines du Département de psychoéducation et par un groupe de chargés de cours réguliers formé de psychoéducateurs, de psychologues, de criminologues et de travailleurs sociaux.

Objectifs du programme

Ce programme a pour objectif la formation d'un professionnel qui est en mesure d'évaluer les capacités et les difficultés d'adaptation d'une personne ainsi que les forces et les limites de ses milieux de vie afin de concevoir, de coordonner et de mettre en œuvre un plan ou un programme d'interventions visant l'intégration sociale de personnes en difficulté d'adaptation par le biais du vécu partagé.

La formation de 1er cycle en psychoéducation prépare également l'étudiant à entreprendre des études de 2e cycle en psychoéducation. La réussite de la maîtrise constitue l'exigence d'accès à la profession établie par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

En termes de connaissances théoriques, le programme permet au futur intervenant de se familiariser avec les diverses facettes du développement humain de même qu'avec les différents facteurs de risque ou de protection en jeu dans les processus d'adaptation et de réadaptation. En termes de formation professionnelle, le programme vise à favoriser la connaissance et l'utilisation de soi, le développement de l'autonomie personnelle et professionnelle et l'acquisition des compétences professionnelles et des valeurs éthiques qui sous-tendent l'intervention auprès des personnes en difficulté d'adaptation. Dans cette optique, le programme préconise une approche intégrée qui mise sur un rapport constant entre les connaissances théoriques, le développement personnel et la pratique professionnelle.

Avenir: Carrière et débouchés

La formation dispensée par le programme est axée sur la préparation à la pratique professionnelle. La formation est offerte en formule continue et intégrée (1er cycle, 2e cycle) et donne accès au titre de psychoéducateur.

Le diplômé du programme de 1er cycle en psychoéducation peut aussi occuper des professions variées au sein de multiples organisations (Centres intégrés de santé et de services sociaux, milieux de l'éducation, milieux carcéraux, milieux communautaires, etc.) :

- Agent de réadaptation ou conseiller en réadaptation
- Agent en relations humaines
- Conseiller clinique
- Éducateur ou éducateur spécialisé
- Intervenant communautaire
- Travailleur autonome (pratique privée)
- Travailleur de rue
- Psychoéducateur (maîtrise en psychoéducation requise)

Atouts UQTR

- Un programme intégré de baccalauréat et maîtrise menant directement à l'obtention du titre de psychoéducateur (conditionnellement au maintien d'un certain seuil de réussite au baccalauréat);
- Une formation tout particulièrement axée sur l'intervention;
- Des contacts directs avec les clientèles dès la première année d'étude afin de s'initier à la pratique professionnelle;
- Des formules pédagogiques diversifiées afin d'explorer différentes clientèles et modalités d'intervention (observation dans des milieux, simulations d'intervention, stage pratique);
- Un stage intensif à la dernière session pouvant être réalisé n'importe où au Québec;
- Certains cours offerts en formule à distance;
- Un encadrement personnalisé et un environnement où les contacts privilégiés avec les professeurs et le personnel de soutien sont facilités;
- Des projets internationaux dont les étudiants peuvent bénéficier chaque année.
- Les étudiants ayant diplômé, au cours des dix années antérieures à l'admission, d'un programme de Techniques d'éducation spécialisées (TES) offert par un établissement collégial québécois se verront reconnaître dix-huit (18) crédits de scolarité (6 cours);
- Les étudiants ayant diplômé, au cours des dix années antérieures à l'admission, d'un programme de techniques d'intervention en délinquance (TID) offert par un établissement collégial québécois se verront reconnaître neuf (9) crédits de scolarité (3 cours).

Particularités

Ce programme est animé par une équipe de professeurs, dont plusieurs sont membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ), et qui proviennent de différents domaines d'expertise : psychoéducation, psychologie, criminologie, sciences sociales et éducation. Cette équipe est supportée par l'ensemble des ressources physiques et humaines du Département de psychoéducation et par un groupe de chargés de cours réguliers formés de psychoéducateurs, de psychologues, de criminologues et de travailleurs sociaux.

Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Stages

Le stage est réalisé en formule intensive à la dernière session de la 3e année. Les lieux de stage sont très diversifiés sur le plan des clientèles et peuvent être réalisés sur l'ensemble du territoire québécois.

La recherche dans le domaine

Au sein du Département de psychoéducation, on retrouve une chaire de recherche (Chaire Unesco en dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants), un groupe de recherche (RISQ), un centre international de criminologie comparée – antenne UQTR (CICC-UQTR), un centre de partage d'expertise technoclinique et trois laboratoires (Laboratoire sur les jeunes en transition et les pratiques psychoéducatives (JETEPP), Laboratoire de soutien à l'intervention pour les enfants ayant un TSA ou autres

difficultés développementales, Laboratoire en intervention technoclinique, autodétermination et adaptation psychosociale). Les travaux des chercheurs portent notamment sur la délinquance, la toxicomanie, le suicide, le stress, les troubles du comportement, le trouble de déficit d'attention/hyperactivité, le décrochage scolaire, l'intimidation scolaire, la violence conjugale, l'intervention précoce auprès des enfants à risque, la déficience intellectuelle, les technologies en support à l'autodétermination, les personnes douées ainsi que les communautés autochtones. Dès sa première année de baccalauréat, l'étudiant qui le désire peut communiquer avec les coordonnatrices des différents regroupements de recherche pour agir à titre d'assistant de recherche.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 80 étudiants.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ;

ET

avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300.

ET

avoir une cote de rendement d'au moins 22.

Base universitaire

Avoir réussi au moins trente (30) crédits de cours universitaires et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3.

Avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300.

Base expérience

Posséder des connaissances correspondant au contenu du cours de Méthodes quantitatives en sciences humaines de niveau collégial 360-300 ou l'équivalent et avoir œuvré pendant au moins trois ans à plein temps ou l'équivalent dans le domaine de l'intervention auprès d'une clientèle en difficulté d'adaptation. Dans ce cas, la demande d'admission sera évaluée par le responsable de programme.

Le candidat adulte admissible pour lequel il n'aura pas été possible d'établir à partir de son dossier qu'il possède les connaissances requises pourrait, selon le cas, être admis conditionnellement à la réussite d'un ou deux cours d'appoint, suivant la recommandation du responsable du programme.

Tous les étudiants doivent se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

ET

avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : mathématiques 360-300.

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Pour connaître le test de français à l'admission qui s'applique à votre situation, veuillez consulter le lien suivant : Tests de français.

Modalités de sélection des candidatures

Catégories de candidats

Candidat collégien : personne qui détient un DEC et qui satisfait à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Candidat universitaire général : personne qui a réussi au moins trente (30) crédits de cours universitaires et qui satisfait à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Candidat avec expérience : personne âgée d'au moins vingt et un ans, possédant les connaissances et l'expérience correspondant à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Offres d'admission

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque catégorie de candidats sélectionnés mentionnée ci-haut. Le Comité de programme se réserve de droit de définir la répartition des places pour chacune des catégories de candidats.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (75 crédits)

PSE1024	Problèmes cognitifs et interventions psychoéducatives
PSE1026	Evaluation psychoéducatrice du contexte familial
PSE1027	Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux chez l'adulte
PSE1029	Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation
PSE1036	Planification et organisation de l'intervention psychoéducatrice
PSE1047	Développement des ressources d'adaptation de la petite enfance à l'adolescence
PSE1048	Développement des ressources adaptatives de la transition à la vie adulte jusqu'au vieillissement
PSE1052	Cadre sociojuridique de l'intervention psychoéducatrice
PSE1055	Fondements théoriques et pratiques psychoéducatives
PSE1064	Intervention de groupe psychoéducatrice
PSE1065	Problèmes sociaux et réalités contemporaines
PSE1069	Evaluation et intervention précoce
PSE1070	Intervention psychoéducatrice en situation de crise

PSE1083	Evaluation psychoéducative : les capacités et les difficultés d'adaptation (PSE1029)
PSE1087	Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 (5 crédits) (PSE1092)
PSE1088	Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation (2 crédits)
PSE1089	Processus de la recherche qualitative en psychoéducation (2 crédits)
PSE1090	Processus de la recherche quantitative en psychoéducation (2 crédits)
PSE1091	Difficultés d'adaptation à l'enfance et l'adolescence associées aux troubles mentaux
PSE1092	Initiation à la profession et à la relation d'aide psychoéducative (4 crédits)
PSE1093	Processus clinique psychoéducatif (1 crédit)
PSE1094	Activités intégratives (1 crédit)
PSE1095	Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique (10 crédits)
PSE1099	Éthique et déontologie en psychoéducation

Cours optionnels (15 crédits)

L'étudiant choisit 9 à 12 crédits parmi les cours suivants :

PSE1028	Intervention psychoéducative auprès de la famille (PSE1026)
PSE1030	Technologies et adaptation psychosociale
PSE1034	La délinquance et la psychoéducation
PSE1049	Dépendances
PSE1050	Intervention communautaire
PSE1066	Phénomène de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme
PSE1072	Evaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire
PSE1073	Nouvelles avenues pour le psychoéducateur
PSE1086	L'éducation des élèves doués
PSE1100	Autisme : Intervenir auprès de la personne et de ses proches

L'étudiant choisit 3 à 6 crédits parmi les Practicum suivants :

PSE1096	Practicum en délinquance (PSE1033)
PSE1097	Practicum en dépendances (PSE1049)
PSE1098	Practicum en santé mentale adulte (PSE1027)

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Règlements pédagogiques particuliers pour les étudiants cheminant dans la version de programme 2022-3 :

L'étudiant doit s'inscrire au cours « PSE1094 Activités intégratives » et « PSE1088 - Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation » dès la première session de la première année.

Pour suivre le cours « PSE1087 – Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 », l'étudiant doit avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour le cours « PSE1092 Initiation à la profession et à la relation d'aide psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1028 – Intervention psychoéducative auprès de la famille », l'étudiant doit avoir réussi le cours « PSE1026 – Évaluation psychoéducative du contexte familial ».

Pour suivre le cours « PSE1083 – Evaluation psychoéducative : les capacités et difficultés d'adaptation », l'étudiant doit avoir réussi le cours « PSE1029 - Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation ».

Pour suivre le cours « PSE1096- Practicum en délinquance », l'étudiant doit avoir suivi les cours « PSE1034 – La délinquance et la psychoéducation » et « PSE1036 -Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1097- Practicum en dépendances », l'étudiant doit avoir suivi les cours « PSE1049 - Dépendances » et « PSE1036 - Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1098 - Practicum en santé mentale adulte », l'étudiant doit avoir suivi les cours « PSE1027 - Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux chez l'adulte » et « PSE1036 - Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Le cours « PSE1093 - Processus clinique psychoéducatif » doit être suivi à la même session que l'un des 3 « Practicum »

(délinquance, dépendances ou santé mentale adulte).

Pour s'inscrire au cours « PSE1095 Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique », il faut :

- 1) avoir réussi ou avoir obtenu une reconnaissance pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat ;
- 2) avoir réussi l'un des 3 « Practicum » (délinquance, dépendances ou santé mentale adulte)
- 3) avoir suivi les 5 cours de la session automne de la 3e année.

Un stage ne peut être repris qu'une seule fois, et ce, peu importe qu'il ait fait l'objet d'abandon volontaire, d'échec ou d'arrêt obligatoire par le retrait du milieu d'accueil.

Les stages ne peuvent pas faire l'objet de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). L'étudiant ne peut donc pas être exempté de l'obligation de faire un stage.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.

Règlements pédagogiques particuliers pour les étudiants cheminant dans une version de programme antérieure à 2022-3 :

Pour s'inscrire au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation, il faut : *avoir réussi tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat (à l'exception du PSE1085) ou avoir reçu une équivalence par la direction des programmes de premier cycle: PSE1024, PSE1025, PSE1026, PSE1027, PSE1029, PSE1036, PSE1047, PSE1048, PSE1052, PSE1053, PSE1055, PSE1056, PSE1065 et PSE1084; *avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une équivalence pour les cours PSE1054, PSE1064, PSE1083 et PSE1085.

Pour s'inscrire au cours PSE1060 Stage II en psychoéducation, il faut avoir réussi le stage I et avoir réussi ou obtenu une équivalence pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat, ainsi que les trois cours suivants de troisième année PSE1054, PSE1064 et PSE1083; enfin, il faut avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une exemption pour PSE1070.

Un stage ne peut être repris qu'une seule fois, et ce, peu importe qu'il ait fait l'objet d'abandon volontaire, d'échec ou d'arrêt obligatoire par le retrait du milieu d'accueil.

Les stages ne peuvent pas faire l'objet de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). L'étudiant ne peut donc pas être exempté de l'obligation de faire un stage.

Pour suivre les cours PSE1067 Evaluation et intervention psychoéducative en déficience intellectuelle, PSE1068 Evaluation et intervention psychoéducative en marginalité, délinquance et criminalité, PSE1069 Evaluation et intervention précoce, PSE1072 Evaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire et PSE1074 Evaluation et intervention psychoéducative en dépendance, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducative.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.